

Annexes



Master Sciences de l'Éducation

Spécialité : Scolarisation et Besoins éducatifs particuliers

Usages et rôles de l'évaluation dans un partenariat

Cas d'un dispositif en faveur d'élèves agissant par comportements-défis



Isabelle BOUSSARIE

Directrice de mémoire : Corinne MÉRINI

2018/2019

ESPE, Université Clermont-Auvergne

Sommaire des annexes

Annexe 1 : Déclaration de non plagiat

Annexe 2 : Diversité du public « élèves agissant par comportements-défis »

Annexe 3 : Référentiel d'Observation des Comportements sociaux (ROCS)

Annexe 4 : Nomenclature des acteurs

Annexe 5 : Modalités d'indexation des traces

Annexe 6 : Traces de partenariat dans le dispositif CAP

Annexe 7 : Traces d'évaluation dans le dispositif CAP

Annexe 8 : Grille d'évaluation opérationnelle

Annexe 9 : Sondage - modèle de questionnaire

Annexe 10 : Sondage - méthodologie

Annexe 11 : Sondage - réponses (schémas et tableau récapitulatif)

Annexe 12 : Verbatim du « point de pilotage départemental » du 25/06/2018

ANNEXE 1 : ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussignée Isabelle BOUSSARIE _____,

étudiant (e) en Master 2 Scolarisation et Besoins éducatifs particuliers _____,

déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou ce mémoire.

Date : 8 août 2019

Signature

Annexe 2 : Diversité des descriptions des caractéristiques du public « élèves agissant par comportements-défis »

Extraits de rapports rédigés

- Structuration fragile de la personnalité, se bêtifie, anxiété, insécure, angoisse, gestion pulsionnelle compliquée avec risque de passage à l'acte, fragilité psycho-affective, troubles du comportement, forte dévaluation de soi, troubles des apprentissages, agressivité, sentiment d'insécurité psychique, instabilité psychique, pensée désorganisée, thématique agressive et sexuelle, mésestime de soi, problématique d'abandon, grande violence, oscillation entre le réel et l'imaginaire, troubles de l'évolution de la personnalité avec antécédents traumatiques, inhibition dépressive, traits de la personnalité schizoïde, troubles de la personnalité de type narcissique avec intolérance de la frustration et importants troubles du comportement à type d'hétéroagressivité dans le cadre scolaire et familial, comportement instable et immature, instabilité motrice, besoin d'asservir l'adulte et ses pairs, angoisses persécutives, défense et insécurité de type narcissique, troubles du caractère, souffrances affectives, défenses maniaques, hyperactivité, instabilité psychocomportementale, troubles sévères du comportement, forte instabilité, ... , symptomatologie abandonnique avec blocage scolaire, ... souffrance affective, souffrance dépressive, ..., menace de strangulation... phobie scolaire, immaturité psycho-affective avec anxiété massive.



Annexe 3 : Référentiel d'Observation des Compétences sociales (OVE)



ROCS

Référentiel d'Observation des Compétences Sociales



ROCS

- Le ROCS est un instrument qui aide à l'évaluation du parcours du jeune, il permet :
 - L'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement (PPA)
 - L'élaboration des projets éducatifs
 - La reconnaissance d'une marge de manœuvre effective des équipes qui assurent l'accompagnement. Il doit être réajusté en fonction du public accueilli.
- L'outil doit être renseigné de manière trimestrielle : permet d'avoir une synthèse régulière et une synthèse annuelle.
- La fiche annuelle permet de voir les résultats sur l'année : mise en évidence des évolutions.
- En fonction des résultats : axes à travailler avec les jeunes, à la fois individuellement mais aussi collectivement.
- Lors des réunions d'harmonisation : le dossier ROCS doit être rempli. Les propositions sont ensuite soumises à validation.



ROCS

- Concrètement, le ROCS se définit par 5 dimensions, définit chacune par 5 critères, spécifiés en échelle de 5 degrés :
 - Les **5 dimensions** sont les 5 grandes fenêtres ouvertes pour observer la vie d'une personne dans la perspective de ses compétences sociales.
 - Les **critères** viennent définir la dimension. Ils en dégagent un choix de catégories observables.
 - Les **degrés** sont l'aspect le plus vivant et le plus clinique de l'instrument. Chacun des degrés exprime une position de compétences sociales de la personne.



ROCS

		DIMENSIONS				
		D1	D2	D3	D4	D5
		Vie sociale	Vie affective	Rapport au corps à la santé	Compétence dans l'environnement	Vie intellectuelle et culturelle
CRITERES	C1	Rapport à la règle sociale	Maitrise de soi et de ses humeurs	Investissement des espaces personnels	Vie familiale	Capacité de projet
	C2	Rapport aux règles de vie	Estime de soi	Hygiène personnelle	Réagir à des situations nouvelles	Attention et concentration
	C3	Rapport avec l'encadrant	Expression des affects et contrôle des émotions	Rapport à l'alimentation	Capacité de déplacement	Capacité à mobiliser ses connaissances
	C4	Rapport aux autres et aux pairs	Capacité de jugement	Valorisation du corps	Percevoir les risques et dangers	Prendre des initiatives
	C5	Communication, échange	Affirmation de ses choix	Accès à l'intimité	Etre acteur dans l'environnement	Accepter les savoirs d'un autre

Annexe 4 : Nomenclature désignant les acteurs des partenariats CAP

Chaque fonction est représentée par 1 ou 2 lettre(s) ; ce sigle peut être suivi d'un numéro ou 2 numéros, le premier indiquant celui du territoire CAP dans lequel cette personne intervient et le deuxième, derrière le point, qui permet de distinguer deux personnes occupant la même fonction sur le même territoire

Ex : ES5.2 = 2^{ème} éducatrice spécialisée du territoire 5

Si les personnes occupant la fonction changent au cours de la période (septembre 2013 / juin 2018), une dernière lettre, en minuscule, l'indique.

Ex : IHc = 3^{ème} personne occupant le poste d'IEN ASH

La/les lettre(s) représente(nt) la fonction de la personne sont les suivantes :

- A = Inspectrice de l'Agence régionale de Santé
- AS = Assistante sociale
- D = Directrice de site ou de territoire ou d'établissement / service médico-social (ESMS) pour une association ou une fondation
- DA = Directrice adjointe ou Chef de service d'un Établissement ou Service médico-social
- DE = Directrice d'école
- ES = Éducatrice (spécialisée ou non)
- IB = Coordinatrice départementale CAP
- IE = Inspectrice de l'Éducation nationale en charge d'une circonscription du premier degré
- IH = Inspecteur ou Inspectrice de l'Éducation nationale en charge de l'Adaptation et de la scolarisation des élèves en situation de Handicap (IEN ASH)
- LD = Stagiaire à la DSDEN (M2)
- PC = Principal de collège
- PS = Psychologue du secteur médico-social
- PSE = Psychologue de l'Éducation nationale

Le/les numéro(s) représente(nt) le territoire CAP sur lequel la personne intervient :

- Les numéros 1 à 6 représentent les 6 territoires CAP qui ont mené une évaluation en juin 2018
- L'absence de numéro signifie que la personne considérée intervient dans un cadre plus large que celui d'un territoire CAP.

Annexe 5 : MODALITES D'INDEXATION DES TRACES
GESTION DU MATERIAU DE RECHERCHE

1. Recueillir les écrits professionnels (bruts) concernant CAP et son évaluation, depuis sa création (fin août 2013) jusqu'en juillet 2018

Ces écrits doivent donner une certaine visibilité d'une évaluation et d'un fonctionnement partenarial du dispositif. Il peut s'agir de tout type d'écrits professionnels (relevés de décisions, compte-rendu de réunions, notes personnelles, courriels, ...), de rapports d'entretiens sur la question ou pendant lesquels la question est mentionnée ou de documents institutionnels (rapports d'activités, chartes, conventions, ...)

2. Anonymat et organisation des écrits.

Les traces sont tout d'abord « anonymées » puis classées et numérotées par ordre chronologique.

Si les dates ne sont pas repérables, tâcher de situer les documents dans une période à partir du contenu du texte. Les périodes sont définies ainsi : 5 périodes scolaires telles que les définit l'usage à l'éducation nationale, la 6^{ème} étant la période estivale, sur 5 années (de fin août 2013 à fin juin 2018). L'année (de 1 à 5) est le premier repère, la période (de 1 à 6) le second, placé derrière un point de séparation ; soit 29 périodes, de P1.1, ... , P1.6, P2.1, ... P5.5 (l'été 2018 se situe en dehors de nos limites pour cette recherche).

Si certaines traces ne présentent aucune date et que rien ne permet de les situer, elles sont placées en fin de tableau.

3. Travail de repérage dans les traces

Les traces sont examinées.

La recherche portant sur l'évaluation, sur le fonctionnement partenarial de CAP ainsi que sur ce qui se situe au croisement de ces deux thématiques (l'évaluation *du* partenariat et l'évaluation *en* partenariat), 3 catégories sont dégagées pour l'analyse de ces traces :

- Ce qui montre qu'il y a partenariat
- Ce qui montre qu'il y a évaluation
- Ce qui montre un lien entre l'évaluation et le partenariat.

Si un aspect particulier de l'évaluation, du partenariat ou du croisement des deux domaines apparaît, il est suivi et repéré au fil des traces par des signes particuliers placés devant les propos.

4. Remplissage du tableau d'indexation

Classer les traces de manière chronologique en indiquant pour chacune :

- le type de trace (les sigles utilisés pour les caractériser sont indiqués entre parenthèses) :
 - o Données départementales :
 - Relevé de décision de comité de pilotage (RPD),
 - Autres documents issus du comité de pilotage départemental (ZPD)
 - Notes personnelles prises lors d'un comité de pilotage (NPD),
 - Compte-rendu de réunion d'une commission départementale (CCD),
 - Notes personnelles prises lors d'une réunion de commission départementale (NCD),
 - Notes prises lors d'entretiens entre les maîtres d'œuvre du dispositif et la coordinatrice départementale (ED),
 - Enregistrements audio de réunions à portée départementale (EAD),
 - Verbatims issus d'enregistrements audio de réunions CAP à portée départementale (VD)

- Autres documents à valeur départementale (ZD)
 - Données issues des différents territoires CAP :
 - Compte-rendu de comité de pilotage (RPT),
 - Notes personnelles prises lors d'un comité de pilotage (NCT),
 - Rapports d'activités CAP annuels ou documents-supports présentant ces rapports (diaporamas) (RAT),
 - Autres documents à valeur territoriale (ZT)
 - Données issues des cellules opérationnelles (rattachées à une école ou à un collège) :
 - Grilles d'évaluation (GEO),
 - Enregistrement audio de réunions à portée opérationnelle - cellules d'écoles / de collège (EO),
- la date de la trace (en titre de chaque ligne)
 - l'auteur de la trace
 - le(s) destinataire(s) de la trace
 - l'objet de la trace : de quoi est-il question ?
 - le type de trace : compte-rendu, rapport officiel, notes personnelles, ...
 - le numéro de la trace (sigle en lettres, ordre dans la chronologie pour ce type de document en chiffres ; ex : RCD2 = 2^{ème} comité de pilotage départemental depuis fin juin 2018 ; mais ce n'est pas la 2^{ème} pièce du corpus entier, dans la chronologie)

5. Remplissage du tableau d'analyse

Objectif : présenter une synthèse des contenus entrant dans l'une des 3 catégories décrites au point 3., pour chaque trace

Contenu :

- Date de la trace (classement chronologique identique à celui du tableau d'indexation décrit au point 4.)
- Numéro de la trace
- Résumé du contenu entrant dans l'une des 3 catégories d'analyse.

Annexe 6 : Tableau chronologique des traces (sélectionnées) de partenariat dans le dispositif CAP

Les choix des sigles correspondant aux « index » des traces (colonne « index de la trace ») sont présentés en annexe 5 dans le document intitulé « Modalités d'indexation des traces » ; ceux des sigles correspondant aux personnes (colonnes « auteur de la trace » ou « destinataire de la trace ») sont présentés en annexe 4 dans le document « Nomenclature des acteurs ».

	Date	Auteur(s) de la trace	Destinataire(s) de la trace	Type d'instance	Type de notes	Index de la trace	Extrait et/ou synthèse significatifs pour connaître les modalités de coopération
1	26/08/2013	Coordonnatrice départementale (IB)	Coordonnatrice départementale (IB)	Réunion de direction DSDEN	Notes personnelles	ZD1	<ul style="list-style-type: none"> - Information sur la création du poste de « chargé de mission comportements difficiles » au pôle ASH de la DSDEN - Présentation de la chargée de mission aux responsables de la DSDEN concernés par ses actions (inspecteur académique adjoint, conseiller ASH auprès de la rectrice, inspecteurs ASH, proviseure vie scolaire) - Accord sur les missions de la chargée de mission, dont la coordination opérationnelle des partenariats avec l'ARS concernant les élèves au comportement difficile - Echanges sur les modalités de lancement de la coopération avec l'ARS pour la création de cellules territoriales - Nécessité de rendre des comptes sur les actions, de manière conjointe et en interne à la DSDEN
2	13/09/2013	Inspectrice ARS, maître d'œuvre CAP (A)	Participants à la réunion + Inspecteur ASH maître d'œuvre (IHa)	Réunion de travail inspectrice ARS / directeurs 4 SESSAD	Relevé de conclusions	ZD2	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des places de SESSAD pour intervenir dans des établissements scolaires ciblés - Nécessité de se repérer dans les dispositifs EN pour éviter doublons / incompréhensions - Questionner l'engagement de l'enseignement catholique dans l'expérimentation - Définir collectivement des indicateurs de suivi et d'évaluation des actions - Inviter maître d'œuvre EN et future coordonnatrice (EN) à la prochaine réunion
3	18/10/2013	Inspectrice ARS (A)	Participants à la réunion	Comité de pilotage départemental	Relevé de décisions	RPD1	<ul style="list-style-type: none"> - Modalités de pilotage : Validation des relevés de décision des réunions de pilotage départemental - Public-cible : affiner l'objectif commun - Cadre commun : la mise en œuvre de l'école inclusive - Accord sur le principe de territorialisation et sur l'empowerment nécessaire des cellules territoriales - Désignation d'une coordonnatrice départementale pour la mise en œuvre des cellules territoriales - Organisation des instances de pilotage territorial - Observations sur les modalités pratiques d'actions (un espace CAP dans les structures scolaires) - Vigilance par rapport à d'autres dispositifs existants (éviter les empiètements) - Suivi des activités : Besoin de suivre les sollicitations et disposer pour cela d'outils partagés - Institutionnalisation : prévoir une convention-cadre
4	12/11/2013	Inspectrice ARS (A)	Participants à la réunion	Comité de pilotage départemental	Relevé de décisions	RPD2	<ul style="list-style-type: none"> - Systématisation de la validation des relevés de décision des réunions partenariales départementales - La négociation des décisions s'instaure dans un territoire - Adaptation des modalités de lancement des cellules aux différents contextes territoriaux - Les maîtres d'œuvre travaillent à l'ouverture de la coopération à d'autres acteurs institutionnels - Nécessité d'institutionnaliser l'expérimentation (éviter de dépendre des engagements d'individus) - Cadrage temporel de l'expérimentation - Nécessité d'adapter les modalités d'intervention aux contextes des écoles / collèges et à la situation des jeunes => principe de liberté accordée aux territoires - Evocation de points connexes au partenariat mais délicats pour tous les acteurs présents (postes d'enseignants dans les SESSAD, liens aux familles) - Modalités d'institutionnalisation de l'expérimentation (lettres de mission, convention-cadre)

	Date	Auteur(s) de la trace	Destinataire(s) de la trace	Type d'instance	Type de notes	Index de la trace	Extrait et/ou synthèse significatifs pour connaître les modalités de coopération
5	06/12/2013	Coordonnatrice départementale (IB)	Participants à la réunion	Comité de pilotage territorial [secteur 1]	Compte-rendu	RPT1.1	<ul style="list-style-type: none"> - Preuve de l'implication institutionnelle pour les participants EN : présence de l'inspecteur ASH et présentation de CAP comme un souhait de l'inspecteur d'académie - Construction d'une histoire commune : rappel de l'historique - Eléments sur la coordination départementale - Principe d'empowerment des territoires - Les limites de l'intervention du SESSAD dans le cadre de CAP - Choix partagé des écoles impliquées - Précisions sur le public-cible (problématique commune) - Expression des besoins scolaires - Possibilité d'ouvrir le partenariat à d'autres acteurs territoriaux - Présentation du SESSAD et de ses liens antérieurs avec les acteurs EN du territoire - Début du débat sur les modalités d'action CAP dans les écoles et les collèges pressentis - Les deux types d'usagers : individuels (enfants / jeunes) et professionnels (équipes enseignantes) - Décision sur les participants aux prochaines réunions territoriales (constitutions du comité de pilotage) - Echancier des prochaines étapes de création des cellules et date prochaine réunion
6	21/03/2014	Coordonnatrice départementale (IB)	Participants à la réunion + Maître d'œuvre EN (IHa)	Comité de pilotage territorial [secteur 4]	Compte-rendu	RPT4.1	<ul style="list-style-type: none"> - Précisions sur le public-cible (désigner la problématique commune) - Les modalités d'action sont le résultat de propositions venant des 2 partenaires - Travail en cours sur l'ouverture du partenariat à d'autres acteurs territoriaux - Précisions sur le volume d'activité de la cellule, sur ses lieux d'intervention, sur les modalités de bilan des actions - Modalités d'engagement des familles dans les actions - Institutionnalisation (convention spécifique) - Réaffirmation de la liberté des territoires de déterminer les modalités d'action des cellules et de la nécessaire adaptation de ces modalités aux spécificités de chaque territoire - Réaffirmation du principe commun (école inclusive) - Partage sur des tensions de l'inter-métier (« chaque partenaire doit travailler de sa place ») - Négociation sur les modalités d'adressage des situations au SESSAD - L'engagement partenarial peut servir d'autres questions propres à un partenaire (poste d'enseignant SESSAD)
7	03/06/2014	Coordonnatrice départementale (IB)	Participants à la réunion + Maître d'œuvre EN (IHa)	Comité de pilotage territorial [secteur 5]	Compte-rendu	RPT5.1	<ul style="list-style-type: none"> - Précisions sur la situation administrative de l'acteur médico-social dans le partenariat CAP (volonté de transparence) - Précisions sur les moyens humains engagés dans le partenariat - Les modalités d'action sont le résultat de propositions venant du SESSAD et des structures scolaires - Attribution d'espaces dédiés à l'expérimentation au collège - Précisions sur le public-cible (problématique commune) - Echanges sur les modalités de travail avec les familles, rappel du principe de leur accord obligatoire - Ecoute des besoins et ressources des partenaires - Précisions sur les modalités de coordination du partenariat au niveau du territoire et dans le cadre des accompagnements individuels - Décision commune sur la constitution des comités de pilotage territoriaux - Recherche de synergies entre CAP et les antennes de RASED - Engagement des professionnels médico-sociaux dans des temps de travail institutionnalisés au collège - Organisation de la communication autour de la mise en œuvre du partenariat CAP - Informations connexes pouvant intéresser les partenaires des 2 institutions (ouverture de temps de formation EN aux professionnels du SESSAD, informations sur des conférences) - Choix de la prochaine date de réunion

	Date	Auteur(s) de la trace	Destinataire(s) de la trace	Type d'instance	Type de notes	Index de la trace	Extrait et/ou synthèse significatifs pour connaître les modalités de coopération
8	P2.1	Coordonnatrice départementale (IB)	Coordonnatrice départementale (IB)	Réunion de rentrée équipe et direction SESSAD / coordonnatrice départementale	Notes personnelles	NCT1	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges d'informations sur l'actualité du SESSAD - Les différences de temporalité entre les différentes instances CAP - Choix des modalités d'action : groupes de parole enseignants / professionnelles SESSAD + éventuellement observations en classe - Préparation d'une rencontre CAP / CMP - Anticipation sur des outils d'évaluation des actions - Mise en service et modalités de diffusion d'une adresse électronique CAP [secteur 1] - Nouvelle date de réunion pour coordonner les actions territoriales (mêmes participants qu'aujourd'hui))
9	01/04/2014	SESSAD Secteur 2	SESSAD et collège Secteur 2		Charte de confidentialité CAP	ZT2.1	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des 2 partenaires à respecter différentes règles de confidentialité lorsqu'ils partagent une action CAP auprès d'un élève et/ou de sa famille.
10	04/04/2014	SESSAD Secteur 2	Acteurs et usagers cellule du collège de secteur 2		Dispositif « Regards croisés » - contrat parents	ZT2.2	<ul style="list-style-type: none"> - Document-support à la décision finale des modalités d'accompagnement par CAP d'un collégien - Partage de cette décision avec l'élève et sa famille - Engagement de chacun des partenaires CAP, de l'élève et de sa famille à respecter un planning de rencontres et à s'engager dans des actions précises.
11	P2.3	Coordonnatrice départementale (IB) + stagiaire EN (LD)	Tout public professionnel		Référentiel CAP	ZPD1	<ul style="list-style-type: none"> - Toute action CAP se réfère à l'un des 3 axes suivants : coopérer, re-médier ensemble, prévenir ensemble - Déclinaison des objectifs et sous-objectifs rattachés à chacun des 3 axes
12	13/05/2016	Coordonnatrice départementale (IB)	Membres du comité de pilotage	Comité de pilotage territorial Secteur 4	Compte-rendu de comité de pilotage territorial	RPT4.2	<ul style="list-style-type: none"> - Modification des modalités d'accompagnement individuel des élèves CAP - Ratification de la proposition de centrer les actions CAP du premier degré sur 2 écoles - Mise en place de temps de permanence des professionnelles CAP du SESSAD sur ces 2 écoles dans l'intention de développer les liens entre professionnels des 2 scolaire et médico-sociaux
13	01/02/2018	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Comité de pilotage départemental	Verbatim issu d'enregistrement audio	VD1	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur la validation des dossiers PCPE et labellisation de CAP - Accord sur l'évolution des modalités d'évaluation : même grilles-supports, mais allégées, présentation biennale des rapports d'activité pour chaque secteur au comité départemental « bilan », maintien du principe des entretiens d'évaluation avec participation de la coordonnatrice départementale (échanges sur sa position dedans / dehors, mais qui peut faire tiers) - Evolution des enjeux et des contenus de l'évaluation, en lien avec la pérennisation du dispositif - Le rôle des pilotes territoriaux EN dans l'évaluation - Organisation des entretiens pour cette année
14	P5.3	Comité de pilotage départemental CAP	Tout public professionnel		Plaquette de communication CAP 2018	ZPD2	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtres d'œuvre, partenaires, acteurs, définition, public, objectifs, historique, principes et cadre de fonctionnement, modalités de pilotage, territoires, moyens mobilisés du dispositif
15	P5.5	Direction du SESSAD 1 (D1 et DA1)	Membres du comité de pilotage départemental	Comité de pilotage départemental « bilan » 2017/2018	Rapport d'activité	RAT1	<ul style="list-style-type: none"> - Description des moyens engagés par le SESSAD dans CAP - Description des actions réalisées dans l'année scolaire 2017/2018 - Commentaires sur ces différentes actions et sur les modalités de coopération - Perspectives d'évolution pour l'année suivante
16	P5.5	Direction du SESSAD 5 (D5 et DA5)	Membres du comité de pilotage départemental	Comité de pilotage départemental « bilan 2017/2018 »	Rapport d'activité	RAT5	<ul style="list-style-type: none"> - Description des moyens engagés par le SESSAD dans CAP - Description des actions réalisées dans l'année scolaire 2017/2018 - Commentaires sur ces différentes actions et sur les modalités de coopération - Perspectives d'évolution pour l'année suivante
17	10/07/2018	Coordonnatrice départementale (IB)	Coordonnatrice départementale (IB)	Réunion de mutualisation des professionnelles médico-social engagées dans CAP	Verbatim de l'enregistrement de la réunion	VD2	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges sur tous les aspects de la vie du dispositif dans les différents territoires - Les freins et les leviers aux actions

Annexe 7 : Tableau chronologique des traces (sélectionnées) d'évaluation dans le dispositif CAP

Les choix des sigles correspondant aux « index » des traces (colonne « index de la trace ») sont présentés en annexe 5 dans le document intitulé « Modalités d'indexation des traces » ; ceux des sigles correspondant aux personnes (colonnes « auteur de la trace » ou « destinataire de la trace ») sont présentés en annexe 4 dans le document « Nomenclature des acteurs ».

	Date	Auteur(s) de la trace	Destinataire(s) de la trace	Type d'instance	Type de traces	Index de la trace	Extrait significatif des contenus qui concernent l'évaluation du dispositif et/ou des actions
1	26/08/2013	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Réunion direction DSDEN	Notes personnelles	ZD1	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer la réflexion sur des modalités communes d'évaluation des dispositifs et du partenariat - Rendre compte de leurs effets en interne fait partie de la mission de la coordinatrice
2	13/09/2013	Inspectrice ARS, maître d'œuvre CAP (A)	Participants à la réunion + Inspecteur ASH maître d'œuvre (IHa)	Réunion de travail inspectrice ARS / directeurs 4 SESSAD	Relevé de conclusions	ZD2	<ul style="list-style-type: none"> - Statut expérimental du projet impliquant de définir collectivement des indicateurs de suivi et de résultat
3	18/10/2013	Inspectrice ARS (A)	Participants à la réunion	Comité de pilotage départemental	Relevé de décisions	RPD1	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin de suivre les sollicitations et disposer pour cela d'outils partagés : cela pourrait se passer au niveau du groupe territorial : une fiche pourrait être réalisée par le SESSAD lorsqu'il est sollicité
4	12/11/2013	Inspectrice ARS (A)	Participants à la réunion	Comité de pilotage départemental	Relevé de décisions	RPD2	<ul style="list-style-type: none"> - Les indicateurs doivent être déterminés pour permettre le suivi de l'évaluation
5	09/01/2014	Inspectrice ARS (A)	Participants à la réunion	Comité de pilotage départemental	Relevé de décisions	RPD3	<ul style="list-style-type: none"> - La quantification apparaît nécessaire afin de disposer d'éléments pour l'évaluation des besoins et le rendu-compte - Création de la commission départementale « Critères d'évaluation » - La commission devra proposer des pistes de travail au prochain comité de pilotage dépt
6	05/02/2014	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Participants à la réunion	Réunion commission « Critères d'évaluation »	Compte-rendu de réunion	CCD1	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en commun les différentes approches de l'évaluation - Faire état des questions à relayer au comité de pilotage départemental - Résumé du <i>brainstorming</i> sur des propositions de critères et de modalités d'évaluation
7	28/02/2014	Inspectrice ARS (A)	Participants à la réunion	Comité de pilotage départemental	Relevé de décisions	RPD4	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des travaux de la commission « critères d'évaluation »
8	16/04/2014	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Participants à la réunion	Réunion commission « Critères d'évaluation »	Compte-rendu de réunion + 2 annexes	CCD2	<ul style="list-style-type: none"> - Simplifier la procédure d'évaluation - L'aspect qualitatif des actions doit apparaître en premier - Comment l'évaluation peut-elle prendre en compte les diversités des actions menées dans les différents territoires ? - L'évaluation doit permettre aux ESMS de présenter leurs propres modalités de travail. - L'objectif de l'évaluation n'est pas de comparer les performances des ESMS mais les résultats de leurs choix d'actions, à des finalités de pilotage (orienter les décisions)
9	15/05/2014	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Participants à la réunion	Réunion commission « Critères d'évaluation »	Compte-rendu de réunion	CCD3	<ul style="list-style-type: none"> - Le chiffrage des heures de coordination au niveau des territoires - Des enquêtes de satisfaction ? - Définition des points à apporter (et débattre) en comité départemental ARS/EN
10	30/06/2014	Inspectrice ARS (A)	Participants à la réunion	Comité de pilotage départemental	Relevé de décisions	RPD5	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les modalités d'évaluation quantitatives du secteur médico-social - Apporter des éléments d'évaluation qualitative (constat de la complexité de la tâche) - Question de l'échéance de la 1^{ère} évaluation - Un objectif de l'évaluation : permettre aux directions de décider s'il faut déployer l'expérimentation sur d'autres territoires - Nécessité de clarifier les attentes institutionnelles sur les contenus de l'évaluation - Proposition d'une maquette commune - Maintien du travail de la commission « critères d'évaluation », date prochaine réunion
11	30/06/2014	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Comité de pilotage départemental	Notes personnelles	NPD1	<ul style="list-style-type: none"> - Question du report de l'échéance de l'expérimentation pour tirer des conclusions de la 1^{ère} évaluation - Distinguer 2 évaluations : « indice de satisfaction globale » (enquête auprès des professionnels) et « évaluation plus fine » (contenus et modalités à définir) - Distinguer « rapport de fonctionnement » d'une « évaluation » - Interroger les résultats des actions mais aussi des démarches (partenariales)

	Date	Auteur(s) de la trace	Destinataire(s) de la trace	Type d'instance	Type de traces	Index de la trace	Extrait significatif des contenus qui concernent l'évaluation du dispositif et/ou des actions
12	09/09/2014	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Réunion 2 pilotes départementaux + coordinatrice départementale	Notes personnelles	ED1	<ul style="list-style-type: none"> - Principal niveau d'évaluation = opérationnel, effet des actions ; l'aspect « coopérer » doit rester en marge - L'évaluation doit contenir une fiche d'identité des actions pour chaque territoire ; format pas nécessairement harmonisé - L'évaluation doit présenter la manière dont chaque dispositif territorial aborde les situations les plus graves - Dégager points forts et points faibles de chaque dispositif territorial ; présenter les partenariats avec d'autres acteurs locaux - Echéance des évaluations : juin de chaque année ; choix des modalités de présentation des évaluations - Placer la question de l'évaluation à chaque comité de pilotage territorial pour « engranger » les données à présenter, au fur et à mesure de ces rencontres - Implication des responsables EN sur chaque territoire dans le processus évaluatif
13	02/10/2014	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Réunion commission « Critères d'évaluation » + travaux préparatoires	Notes personnelles	NCD1	<ul style="list-style-type: none"> - Choix des thèmes concernant l'évaluation à aborder en comité de pilotage départemental - Désaccord à l'idée de n'évaluer que les actions individuelles (auprès d'élèves), au détriment de la dimension « coopérer » ; enrichissement de l'argumentaire - Proposition d'outils pour l'évaluation des actions individuelles - Importance de relier modalités de construction partenariale des actions et choix des modalités d'évaluation
14	10/10/2014	Inspectrice ARS (A)	Participants à la réunion	Comité de pilotage départemental	Relevé de décisions	RPD6	<ul style="list-style-type: none"> - Choix échéance 1^{ère} évaluation (juin 2015) - Report à fin décembre 2015 de l'échéance de la 1^{ère} phase d'expérimentation - Précisions sur des contenus attendus (présentation des choix d'action retenus dans chaque territoire et évaluation de ces actions, présentation du public CAP, nombre de situations présentées, d'accompagnements réalisés et mesure des effets de ces accompagnements ; quelle plus-value apporte CAP dans leur scolarisation ?) - Nécessité de clarifier les attentes institutionnelles - Nécessité d'impliquer les pilotes territoriaux de l'Education nationale et les professionnels de terrain dans le processus d'évaluation - Possibilité de s'appuyer sur le système d'information élaboré par une association porteuse de 2 services impliqués dans l'expérimentation - Montrer l'importance du travail inter-institutionnel - Mesurer l'impact du dispositif sur les équipes des établissements scolaires - Préparer une grille signalétique commune (présentation des dispositifs territoriaux) et une fiche de présentation commune des organismes impliqués
15	10/10/2014	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Comité de pilotage départemental	Notes personnelles	NPD2	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des indicateurs de volume de travail (temps consacré à CAP par les différents professionnels, temps passé par les professionnels médico-sociaux dans les établissements scolaires) - Ne pas réinventer l'existant : reprendre des critères figurant dans les nouveaux attendus des ARS pour l'évaluation des « dispositifs ITEP » (DITEP) - Proposition d'une « journée CAPE » consacrée à la restitution des évaluations (juin 2015) avec invitation des pilotes territoriaux CAP de l'Education nationale
16	01/02/2018	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Coordinatrice départementale CAP (IB)	Comité de pilotage départemental	Verbatim issu d'enregistrement audio	VD1	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur la validation des dossiers PCPE et labellisation de CAP - Accord sur l'évolution des modalités d'évaluation : même grilles-supports, mais allégées, présentation biennale des rapports d'activité pour chaque secteur au comité départemental « bilan », maintien du principe des entretiens d'évaluation avec participation de la coordonnatrice départementale (échanges sur sa position dedans / dehors, mais qui peut faire tiers) - Evolution des enjeux et des contenus de l'évaluation, en lien avec la pérennisation du dispositif - Le rôle des pilotes territoriaux EN dans l'évaluation - Organisation des entretiens pour cette année
17	24/05/2018	Dir.adjointe SESSAD5 (DA5), dir. école 5.2 (DE5.2), coordo dépt (IB)	Participants à l'entretien d'évaluation + IEN du territoire	Entretien d'évaluation 2017/2018 école 5.2	Grille d'évaluation école 5.2	GEO5	<ul style="list-style-type: none"> - Répertoire de toutes les activités de la cellule durant l'année - Freins et leviers identifiés pour chaque activité par les deux partenaires - Perspectives partagées d'évolution des actions, des outils et des modalités d'action et de coopération

	Date	Auteur(s) de la trace	Destinataire(s) de la trace	Type d'instance	Type de traces	Index de la trace	Extrait significatif des contenus qui concernent l'évaluation du dispositif et/ou des actions
18	24/05/2018	DA5, DE5.2, DE5.2b, IEN5	Coordinatrice départementale (IB)	Entretien d'évaluation 2017/2018 école 5.2	Enregistrement audio	EO5	<ul style="list-style-type: none"> - Eléments de convivialité, ambiance et modalités des échanges, ton des propos - Répertoire de toutes les activités de la cellule durant l'année - Freins et leviers identifiés pour chaque activité par les deux partenaires - Perspectives partagées d'évolution des actions, des outils et des modalités d'action et de coopération
19	14/06/2018	DA3, PC3, IB	Coordinatrice départementale (IB)	Entretien d'évaluation 2017/2018 collège 3	Enregistrement audio	EO3	<ul style="list-style-type: none"> - Eléments de convivialité, ambiance et modalités des échanges, ton des propos - Répertoire de toutes les activités de la cellule durant l'année - Freins et leviers identifiés pour chaque activité par les deux partenaires - Perspectives partagées d'évolution des actions, des outils et des modalités d'action et de coopération
20	28/06/2018	Coordinatrice départementale (IB)	Coordinatrice départementale (IB)	Comité de pilotage départemental « bilan 2017/2018 »	Enregistrement audio	EAD1	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation détaillée du bilan d'activité de 3 cellules territoriales par les pilotes de ces cellules - Questions et échanges au sujet de ces présentations
21	P5.5	Direction du SESSAD 1 (D1 et DA1)	Membres du comité de pilotage départemental	Comité de pilotage départemental « bilan » 2017/2018	Rapport d'activité	RAT1	<ul style="list-style-type: none"> - Description des moyens engagés par le SESSAD dans CAP - Description des actions réalisées dans l'année scolaire 2017/2018 - Commentaires sur ces différentes actions et sur les modalités de coopération - Perspectives d'évolution pour l'année suivante
22	P5.5	Direction du SESSAD 5 (D5 et DA5)	Membres du comité de pilotage départemental	Comité de pilotage départemental « bilan 2017/2018 »	Rapport d'activité	RAT5	<ul style="list-style-type: none"> - Description des moyens engagés par le SESSAD dans CAP - Description des actions réalisées dans l'année scolaire 2017/2018 - Commentaires sur ces différentes actions et sur les modalités de coopération - Perspectives d'évolution pour l'année suivante

Annexe 8 : Grilles d'évaluation CAP 2017/2018

OBJECTIFS GENERAUX	SOUS OBJECTIFS	FAMILLES D' ACTIONS	DESCRIPTION DES ACTIONS (Dénomination / type d'action)	ANALYSE QUALITATIVE		PERSPECTIVES à N+1
				Intérêts	Points vigilance	
COOPÉRER	Identifier les besoins, les ressources et les fonctionnements institutionnels de chacun	Coordonner / animer des instances CAP pour identifier des besoins				
		Identifier des partenaires extérieurs à CAP et coordonner les actions communes avec ces partenaires				

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	SOUS OBJECTIFS	FAMILLES D' ACTIONS	DESCRIPTION DES ACTIONS (Dénomination / type d'action)	ANALYSE QUALITATIVE Intérêts Points de vigilance		PERSPECTIVES à N+1
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-weight: bold; font-size: 2em;">COOPÉRER</p>	<p>Engager les deux partenaires dans une culture de la co-construction du dispositif</p>	<p>Définir, organiser, mettre en œuvre, évaluer les modalités d'action de prévention et de médiation (niveau opérationnel)</p>	<p><i>(Exemples : Bilan CAP de l'année précédente - Réunion équipe école / intervenantes CAP - Rencontre directrice école / chef de service SESSAD - Entretien « évaluation »)</i></p>			

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	SOUS OBJECTIFS	FAMILLES D' ACTIONS	DESCRIPTION DES ACTIONS (Dénomination / type d'action)	ANALYSE QUALITATIVE		PERSPECTIVES à N+1
				Intérêts	Points de vigilance	
COOPÉRER	Institutionnaliser les rapports école / ESMS et collège / ESMS	Conventionner les actions				
		Communiquer sur le partenariat CAP	<i>Présentation des intervenantes du SESSAD par certains enseignants en réunion de classe, à la demande des familles</i>			

OBJECTIFS GENERAUX	SOUS OBJECTIFS	FAMILLES D' ACTIONS	DESCRIPTION DES ACTIONS (Dénomination / type d'action)	ANALYSE QUALITATIVE		PERSPECTIVES à N+1
				Intérêts	Points de vigilance	
RE-MEDIER ENSEMBLE	Analyser / évaluer les situations	Evaluer ensemble la situation de l'élève (observations coordonnées, partage des éléments recueillis)	<i>Exemples : Conseil de cycle EBEP de rentrée (sans CAP), synthèses RASED, groupes d'analyse de situations, permanences de l'éducatrice CAP à l'école, rencontres directrice école / chef de service SESSAD</i>			
		Impliquer les familles	<i>Exemples : rencontre directrice / famille ou enseignante / famille, entretiens intervenante SESSAD / famille</i>			
		Rencontrer des partenaires tiers investis dans le suivi de l'élève				
		Participer à des temps de synthèse CAP dédiés à l'élève (dans l'école ou le collège ou à l'ESMS)				

OBJECTIFS GENERAUX	SOUS OBJECTIFS	FAMILLES D' ACTIONS	DESCRIPTION DES ACTIONS (Dénomination / type d'action)	ANALYSE QUALITATIVE		PERSPECTIVES à N+1
				Intérêts	Points de vigilance	
RE-MEDIER ENSEMBLE	Accompagner le parcours scolaire	Proposer et mettre en œuvre des actions individuelles (intra-CAP et/ou avec des partenaires tiers)	<i>Exemple : Accompagnements individuels en relation duelle à l'école</i>			
		Animer ou participer à l'animation de groupes-classes ou de groupes réduits pour répondre à des problématiques individuelles (dans le cadre de dispositifs existants, dans le cadre de groupes CAP, ...)				
		Soutenir la mise en œuvre d'aménagements pédagogiques spécifiques	<i>Exemples : groupes d'analyse de situations, observations en classe par l'une des professionnelles CAP du SESSAD, retours à l'enseignant sur des observations</i>			
		Coordonner le désétayage CAP (préparer le passage de relais à l'interne)	<i>Exemple : rencontres familles, accompagnements individuels</i>			

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	SOUS OBJECTIFS	FAMILLES D' ACTIONS	DESCRIPTION DES ACTIONS (Dénomination / type d'action)	ANALYSE QUALITATIVE		PERSPECTIVES à N+1
				Intérêts	Points de vigilance	
RE-MÉDIER ENSEMBLE	Ré-orienter si nécessaire	Partager une réflexion autour de la question d'une orientation adaptée	<i>Exemple : rencontres éducatrice / enseignant, rencontres CAP / famille</i>			
		Sensibiliser l'élève et sa famille à un besoin d'orientation, les accompagner dans leurs démarches	<i>Exemple : Entretiens CAP / familles en cours d'accompagnement</i>			
		Accompagner concrètement les changements d'orientation	<i>Exemples : Accompagnement de la famille à une visite, aide au dépôt d'un dossier MDPH à la MDR</i>			

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	SOUS OBJECTIFS	FAMILLES D' ACTIONS	DESCRIPTION DES ACTIONS (Dénomination / type d'action)	ANALYSE QUALITATIVE		PERSPECTIVES à N+1
				Intérêts	Points de vigilance	
PREVENIR ENSEMBLE	Coordonner et (co-) animer des actions CAP de prévention	(Co-)proposer et (co-)animer des activités en groupe-classe pour répondre à des problématiques du groupe-classe				
		(Co-)proposer et (co-)animer des aménagements collectifs à l'échelle de l'école / du collège	<i>Exemple : temps de réflexion partagée sur le règlement intérieur, soutien à l'aménagement des récréations</i>			
		Animer des groupes de parole pour les professionnels	<i>Groupes d'analyse de situations</i>			

OBJECTIFS GENERAUX	SOUS OBJECTIFS	FAMILLES D' ACTIONS	DESCRIPTION DES ACTIONS (Dénomination / type d'action)	ANALYSE QUALITATIVE		PERSPECTIVES à N+1
				Intérêts	Points de vigilance	
PREVENIR ENSEMBLE	Coordonner et (co-) animer des projets avec des partenaires tiers	Participer à des projets en direction des familles	<i>Exemple : Participation d'une intervenante CAP du SESSAD à un Café des parents</i>			
		Rencontrer d'autres structures de terrain autour de projets communs				

Annexe 9 : Sondage sur l'évaluation CAP

Madame, Monsieur,

Ma recherche universitaire porte sur l'évaluation du dispositif CAP. Je cherche à recueillir l'avis des acteurs et pilotes des cellules sur les modalités et sur l'utilité de cette évaluation.

Aussi, je me permets de vous adresser cette brève enquête. J'espère que ses résultats pourront également nourrir la réflexion en cours, aux niveaux départemental et territorial, et servira notre travail de restructuration de cette évaluation.

Ce formulaire comporte 9 questions dont 5 sous forme de QCM ou de note. Il peut rester anonyme si vous le souhaitez (l'entrée NOM est facultative) ; il est néanmoins nécessaire que vous renseigniez votre fonction (question 9).

Je vous remercie par avance pour votre participation et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes meilleures salutations.

Isabelle BOUSSARIE

*Obligatoire



1. 1/ Avez-vous eu connaissance des résultats de l'évaluation CAP menée l'an dernier sur votre secteur (école / collège / service / territoire) ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

2. 2 / Si oui, comment ? (plusieurs réponses possibles)

Plusieurs réponses possibles.

- En comité de pilotage départemental, à l'ARS
 En comité de pilotage territorial
 Autre : _____

3. 3 / Les résultats de l'évaluation de l'an dernier vous ont-ils été utiles pour piloter ou mener à bien les actions CAP sur votre secteur d'intervention ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

4. 4 / Pour vous, quelles informations essentielles l'évaluation CAP devrait-elle vous fournir ? (merci d'indiquer au moins 2 éléments) *

5. 5 / Quel est votre indice de satisfaction quant aux MODALITES actuelles de l'évaluation (rapport quantitatif fourni par l'ESMS, bilans qualitatifs partagés, présentation biennale à l'ARS) *

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Pas du tout satisfait.e	<input type="radio"/>	Tout à fait satisfait.e									

6. 6 / Quel est votre principal reproche concernant ces modalités ? *

7. 7 / Quel est votre principal élément de satisfaction concernant ces modalités ? *

8. 8 / Avez-vous d'autres remarques à formuler sur l'évaluation CAP ?

9. 9 / Quelle est votre fonction ? *

Une seule réponse possible.

- Personnel de direction ESMS
- Professionnel ESMS (hors direction)
- Personnel de direction collègue ou IEN
- Professionnel collègue (hors direction)
- Directeur.trice d'école
- Autre professionnel EN 1er degré
- Autre : _____

10. Votre nom (facultatif) :

Fourni par



Annexe 10 : Sondage - Aspects méthodologiques

1. Construction du sondage

Les principaux critères qui ont présidé à la forme du questionnaire sont les suivants :

- Ne pas exiger trop de temps pour répondre (formulaire électronique, moins de 10 questions, travail sur la clarté de leur formulation, QCM ou questions fermées si possible) et insister sur cette attention (message de présentation)
- Laisser la possibilité à ceux qui le souhaitent d'exprimer leur point de vue plus longuement (3 question semi-ouvertes et 1 question ouverte)
- Ne pas nuire aux liens entre coordonnatrice et partenaires CAP (une seule relance, information des maîtres d'œuvre, rester professionnel dans la forme et la formulation)

En termes de contenus, il était fondamental, dans le cadre de notre problématique, de s'assurer en premier lieu de l'accès effectif des enquêtés aux résultats des évaluations, puis de les engager à donner leur avis sur son utilité pour eux et enfin d'interroger leurs principales attentes sur ce point. La simple « note » attribuée à leur indice de satisfaction nous a semblé nécessaire mais insuffisante pour accéder aux représentations des enquêtés ; nous avons donc rendu obligatoires les réponses aux deux questions portant sur les principaux éléments de satisfaction et d'insatisfaction. Nous avons placé en dernière entrée celle ouvrant sur une expression libre de remarques sur l'évaluation afin que les enquêtés ne soient pas affolés dès le départ par une question qui pourrait être jugée intrusive, et afin qu'ils arrivent à cette réflexion après avoir remobilisé leurs idées sur l'évaluation de CAP. Nous avons laissé aux enquêtés le choix final d'indiquer leur nom car ce renseignement nous permet d'enrichir l'analyse de leurs réponses (en les rattachant aux éléments connus sur le vécu de CAP et de son évaluation dans leur territoire, par exemple, ou à l'évolution de leur propre rapport à ces objets que l'on pourrait pointer dans d'autres éléments du corpus). Cela leur donnait enfin l'occasion de témoigner d'un lien de confiance et d'affirmer ou d'affiner leurs avis *a posteriori*, s'ils le souhaitaient.

2. Choix des destinataires et aspects techniques de la diffusion de l'enquête

Ces démarches ont été considérablement simplifiées par le fait que nous connaissions précisément les attributions et l'actualité de la participation des enquêtés à l'évaluation, d'une part, et

d'autre part, par le fait que nous communiquons déjà régulièrement avec eux dans le cadre de nos missions professionnelles.

La première vague de questionnaires a été envoyée le 3 mai 2019 à l'adresse professionnelle de 65 personnes, qui avaient toutes participé à l'évaluation de CAP et/ou à son pilotage territorial, à un moment ou à un autre sur les cinq années considérées. En termes de fonctions, elles se répartissent de la manière suivante :

- Inspecteurs de circonscription EN : 6
- Principaux et/ou principaux adjoints et/ou directeurs de SEGPA : 9
- Directeurs d'ESMS et/ou directeurs adjoints ou chefs de service : 9
- Personnels médico-sociaux (hors personnel de direction) : 13, dont 11 personnes (éducatrices ou psychologues) intervenant régulièrement et directement auprès d'élèves ou d'enseignants, 1 psychologue et 1 assistante sociale
- Directeurs d'école (élémentaire et/ou maternelle) : 17
- Autres professionnels de l'éducation nationale 1^{er} degré : 5 (3 psychologues de l'éducation nationale, 1 enseignant de RASED chargé de la coordination d'un pôle ressource de circonscription, 1 conseillère pédagogique)
- Autres professionnels de l'éducation nationale 2nd degré : 4 (2 conseillères principales d'éducation, une infirmière des services médico-sociaux de l'éducation nationale, une enseignante de français chargée sur une partie de son temps de la coordination des actions en faveur des élèves à besoins éducatifs particuliers)
- Les 2 maîtres d'œuvre départementaux (l'inspectrice ARS chargée de CAP depuis sa création et l'inspecteur ASH de la DSDEN en charge du dispositif depuis septembre 2018) ont été invités à participer à ce sondage par une « petite phrase » glissée dans un courriel spécifique dont l'objet était de les informer de notre démarche auprès de ces professionnels de leurs services.

Donc, en termes de représentation des différentes catégories d'utilisateurs de CAP, nous obtenons :

- Utilisateurs et familles : 0
- DSDEN et rectorat : 42 personnes (près de 65%)

- Secteur médico-social : 23 personnes (un peu plus de 35%)

Ou encore, en termes de niveaux de pilotage CAP :

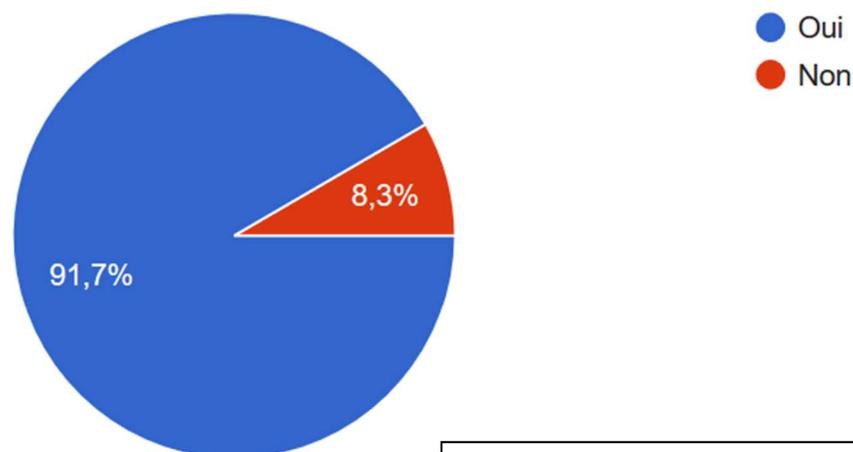
- Au niveau départemental : 2 personnes (3%)
- Au niveau territorial : 24 personnes (37%)
- Au niveau opérationnel : 39 personnes (60%)

Ayant obtenu 30% de réponses à fin mai, une relance a été faite le 31 mai, qui a porté le taux de retour à environ 37% à la date de clôture de l'enquête électronique, le 25 juin.

Annexe 11 : Résultats du sondage « évaluation CAP » au 25/06/2019

1/ Avez-vous eu connaissance des résultats de l'évaluation CAP menée l'an dernier sur votre secteur (école / collège / service / territoire) ?

24 réponses



2 / Si oui, comment ?

Comité de pilotage départemental : 22,7%

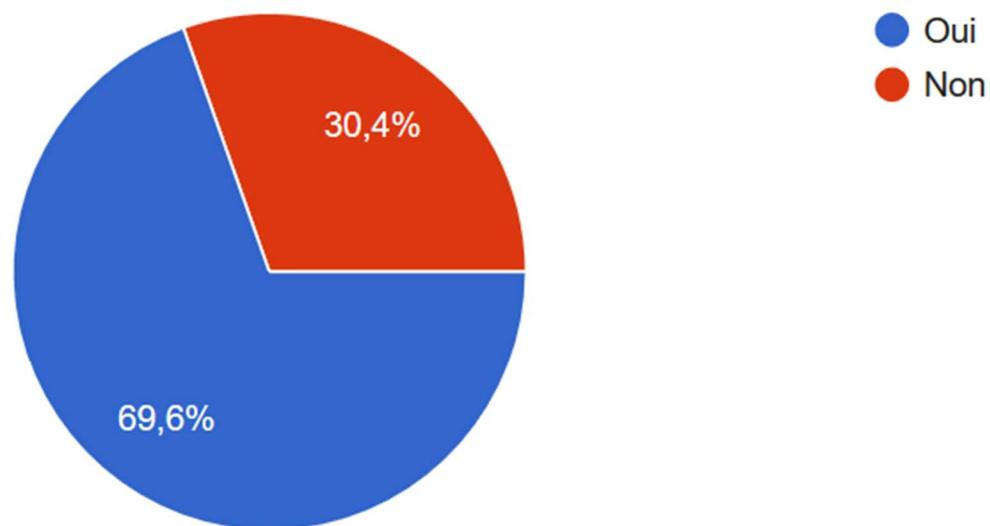
Comité de pilotage territorial : 63,6%

Autres : 36 % (8 réponses différentes)

NB : question non obligatoire (22 réponses), plusieurs réponses possibles (total = 122,6%)

3 / Les résultats de l'évaluation de l'an dernier vous ont-ils été utiles pour piloter ou mener à bien les actions CAP sur votre secteur d'intervention ?

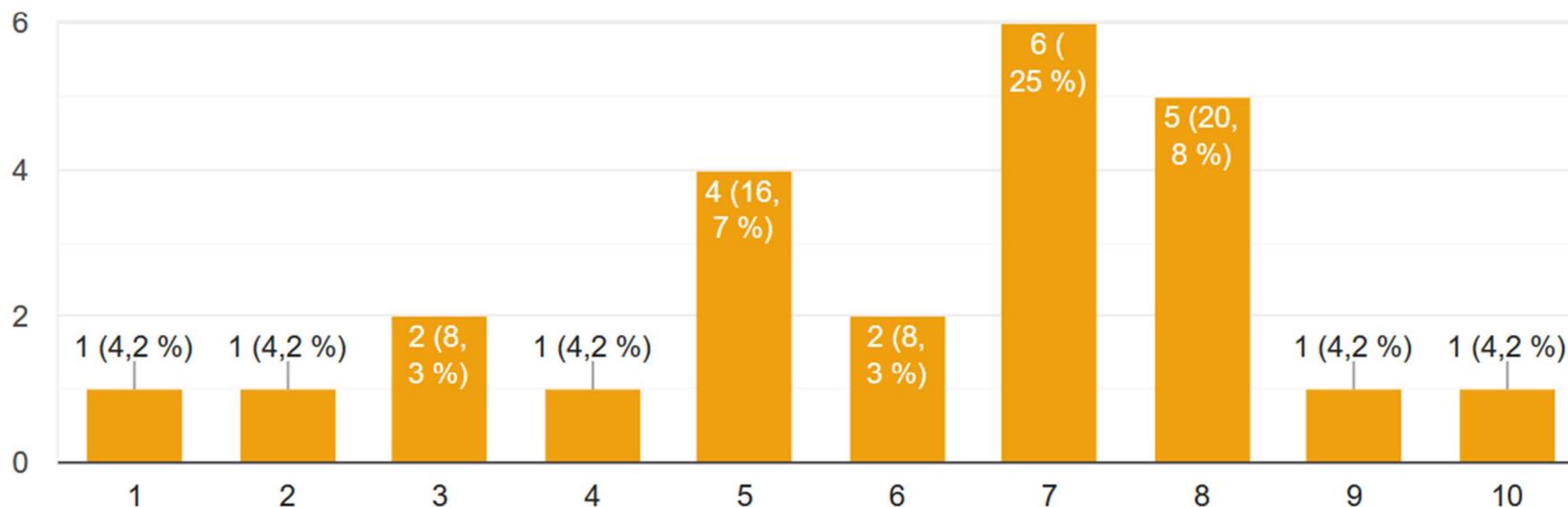
23 réponses



5 / Quel est votre indice de satisfaction quant aux MODALITES actuelles de l'évaluation (rapport quantitatif fourni par l'ESMS, bilans qualitatifs partagés, présentation biennale à l'ARS)

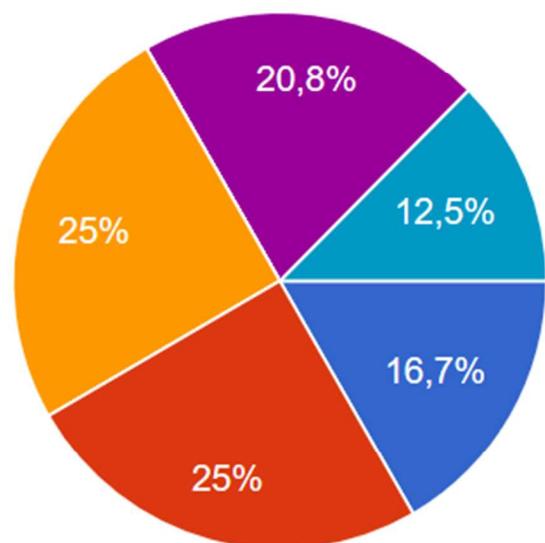


24 réponses



9 / Quelle est votre fonction ?

24 réponses



- Personnel de direction ESMS
- Professionnel ESMS (hors direction)
- Personnel de direction collège ou IEN
- Professionnel collège (hors direction)
- Directeur.trice d'école
- Autre professionnel EN 1er degré

Nom (voir nomenclature)	9 / Fonction ?	1/ Résultats connus ?	2 / Si oui, comment ? (plusieurs réponses possibles)	3 / Résultats utiles pour piloter ou agir ?s	4 / Informations essentielles que l'évaluation devrait fournir ?)	5 / Indice de satisfaction quant aux MODALITES ?	6 / Principal reproche concernant ces modalités ?	7 / Principal élément de satisfaction concernant ces modalités ?	8 / Autres remarques à formuler sur l'évaluation CAP ?
D1	Personnel de direction ESMS	Oui	En comité de pilotage départemental, à l'ARS, Par ma chef de service	Oui	Quantitatif et qualitatif	8	La lourdeur pour l'esms	Reflet des spécificités et aide aux choix des écoles pour l'année suivante	Évaluation PCPE pour l'ESMS qui s'ajoute cette année ; l'EN pourrait aussi produire sa propre évaluation
PC2	Personnel de direction collège ou IEN	Oui	En comité de pilotage départemental, à l'ARS	Oui	Retour à un an post sortie du dispositif du devenir de l'élève qui a été suivi. Puis un bilan sur sa sortie de scolarité du primaire ou du collège	7	Aucun	RAS	
IE1	Autre professionnel EN 1er degré	Oui	En comité de pilotage territorial	Oui	Des éléments de comparaison, des indicateurs de qualité	5	Couteux en temps pour les personnels	leur modalité	Reste très pragmatique et à partir du terrain
	Personnel de direction collège ou IEN	Oui	En comité de pilotage départemental, à l'ARS, En comité de pilotage territorial	Oui	Informations quantitatives (nb d'élèves, d'écoles, etc...). Situation d'un élève donné (évolution?). Evaluation sur les différentes modalités de prises en charge.	9	Aucun	Pouvoir prendre en charge un élève non notifié. Intervention au niveau de l'élève mais aussi au niveau de l'équipe enseignante.	
	Personnel de direction collège ou IEN	Oui	En comité de pilotage territorial	Oui	Profil des élèves pris en charge, nature de la prise en charge, lien avec la scolarité	8	néant	Permet durant la préparation un réel échange.	
	Personnel de direction collège ou IEN	Oui	En comité de pilotage territorial	Oui	Dégager des projections de besoins (en termes de volume et de modalités d'actions) pour l'année suivante Réguler les actions proposées au sein de CAP Evaluer les besoins de l'école l'an prochain	2	Complexe et long à remplir	Précis et efficace	
	Personnel de direction collège ou IEN	Oui	En comité de pilotage départemental, à l'ARS, En comité de pilotage territorial	Non	Objectifs d'accompagnement - Evaluation des prises en charge	7	néant	Contenus	
	Autre professionnel EN 1er degré	Non		Non	1. Le dispositif de CAP a-t-il aidé l'enfant à mieux comprendre sa souffrance ? 2. Le dispositif de CAP a-t-il aidé l'école à mieux comprendre l'enfant en souffrance ? 2. Le dispositif de CAP a-t-il aidé les parents à mieux comprendre l'enfant en souffrance ?	1	Leur confidentialité (seules les directions d'école font remonter)	Au moins l'on demande au "responsable" d'un groupe scolaire son retour.	On devrait évaluer le degré de concertation CAP-ECOLE autour des situations. C'est-à-dire le temps consacré aux (et le bénéfice issu des) échanges entre cellule CAP et enseignants.
	Directeur.trice d'école	Oui	mail	Non	L'efficacité de l'intervention auprès des élèves. Le nombre d'élèves n'ayant pas pu bénéficier du dispositif	6	Le temps trop court pour la prise en charge des élèves.	L'efficacité de l'éducatrice	Non
ES2.1	Professionnel ESMS (hors direction)	Oui	J'ai participé à l'évaluation avec les enseignants	Oui	Le degré de satisfaction des enseignants et des familles. Des demandes exprimées par les enseignants.	7	Trop de cases à remplir. Tableau serait à simplifier.	Les questionnements et points positifs qui émergent	
DA3	Personnel de direction ESMS	Oui	En comité de pilotage départemental, à l'ARS, En comité de pilotage territorial	Oui	Le nombre d'interventions - les freins et les leviers	7	C'est chronophage au regard du nombre d'enfants accompagnés d'autant que cette année l'évaluation se double du rapport d'activité	la collégialité, les échanges	la simplification du document
DA2	Personnel de direction ESMS	Oui	c'est moi qui gère les résultats	Oui	l'évaluation des contraintes de façon plus fine dans la mise en oeuvre du dispositif,	7	un peu complexe	le travail partenarial	
DE2	Directeur.trice d'école	Oui	En comité de pilotage territorial	Non	Action menée / nombre d'enfants concernés	8	Très dense et éloigné de l'action locale de l'établissement	Connaissance des actions menées ds autres établissements du secteur	Echange intéressant et constructif pour compléter la partie propre à l'établissement même si cela prend du temps (surtout à la personne qui le complète); il pourrait certainement être simplifié.
DA5	Personnel de direction ESMS	Oui	En comité de pilotage territorial	Oui	le travail de collaboration la cellule répond t'elle aux besoins des écoles les besoins qui n'ont pu avoir de réponses, les attentes des professionnels, des pistes à travailler dans l'organisation, les bilans des suivis et débouchés après la CAP	5	Evaluation trop contraignante	le travail partenarial et la fluidité des échanges	Travailler sur une évaluation plus synthétique
	Professionnel ESMS (hors direction)	Oui	la direction de notre établissement nous a envoyé les documents	Oui	Les attentes des professionnels de l'éducation nationale Les différentes propositions d'accompagnements // Les différentes orientations proposées à la sortie du dispositif. Les situations non-aboutit	5	difficile à lire et extraire les informations nous concernant	l'évaluation tient compte de beaucoup de critères et point de vue rassemblés en un document	est ce l'évaluation peut permettre aussi de prendre en compte l'avis des familles?
ES6.1	Professionnel ESMS (hors direction)	Oui	transfert du document par notre direction	Oui		5	document indigeste qui ne permet pas d'en sortir l'essentiel	Evaluation de la quantité, mais aussi de la qualité et diversité des services	
ES4.1	Professionnel ESMS (hors direction)	Non			Les retours des écoles et les retours de familles qui diffèrent parfois pour le même enfant	7	Peu transparent pour les équipes	pouvoir y participer de temps en temps	Il serait intéressant d'avoir un retour global des partenaires pointant la plus value apportée par les dispositifs CAP, plus value que nous avons nous même du mal à évaluer. Ceci pour peut généraliser des pratiques propres à certains services repérés comme particulièrement riches pour les équipes pédagogiques.
	Directeur.trice d'école	Oui	En comité de pilotage territorial	Non	La ou les situations sur lesquelles le dispositif a été le plus satisfaisant pour les acteurs. La vision globale des actions.	3	La complexité par rapport à ma disponibilité	La vision globale sur le territoire	
	Professionnel ESMS (hors direction)	Oui	Direction de mon service	Oui	les besoins des établissements, les points d'amélioration, objectifs pour l'année suivantes.	4	Au niveau quantitatif, l'outil n'était pas aussi simple à remplir. Trop de modalités qui sont peu détaillées (peut être prévoir un lexique pour le remplir)	Cela permet une trame directive commune aux différents CAP	Il est important de conserver des évaluations qualitative qui sont plus représentatives de notre travail au quotidien.
	Personnel de direction collège ou IEN	Oui	En comité de pilotage territorial	Oui	Nombres de prises en charge effectives et résultats	8	.	.	
ES3.1	Professionnel ESMS (hors direction)	Oui	En comité de pilotage territorial, rencontres organisées à notre initiative sur les établissements scolaires.	Oui	S'assurer que tous les acteurs de la CAP aient été sollicités pour l'évaluation. S'accorder sur un écrit évaluatif commun. S'engager sur des perspectives communes. L'outil actuel est intéressant.	8	La lourdeur du précédent outil quantitatif. Celui de cette année demande des améliorations mais semble exploitable et peut être plus "léger" à compléter.	Les bilans qualitatifs au niveau territorial et l'échange à l'ARS tel qu'il a eu lieu l'année dernière.	L'évaluation qualitative finale est certes intéressante, mais il est parfois difficile sur le terrain et dans le quotidien, d'engager une réflexion collective sur le côté institutionnel de la CAP. Certains professionnels n'ont peut être pas les mêmes attentes sur l'aspect évaluation. En tant qu'intervenante ESMS auprès des établissements scolaires, le questionnaire sur la CAP, quand à son adaptation semi-constante - non pas pour le simple principe d'adapter, mais pour être au plus près des besoins - me semble une question permanente. Si nous voulons coopérer et faire évoluer ce dispositif intéressant, il faut donner les moyens et l'envie aux équipes des établissements de s'interroger plus régulièrement sur nos objectifs communs.
	Directeur.trice d'école	Oui	En comité de pilotage territorial	Oui	Le nombre de prises en charge, le lien CAP école/collège	10	pas de reproche particulier	rencontres positives	A poursuivre en l'état
	Directeur.trice d'école	Oui	En comité de pilotage territorial	Non	Les points difficiles et comment y faire face	3	Peu clair	?	
PSE2	Autre professionnel EN 1er degré	Oui	En comité de pilotage territorial	Non	Le type d'actions menées, pour quelles difficultés soulevées et les effets ou résultats de ces actions. La suite aussi à leur donner.	6	Je n'ai pas de reproche particulier mais ai du mal à évaluer car présente depuis trop peu de temps sur ce dispositif et je manque de recul (<2 ans)	Les bilans qualitatifs partagés permettent de se projeter sur d'autres situations et de mieux envisager à quel moment se saisir du dispositif.	Pour ma réponse à la question 3, ma situation sur le secteur n'a pas permis que je mène des actions CAP.

Annexe 12 : CAP – Point pilotage départemental

ARS – 25 juin 2018

Verbatim

Temps	Personne	Propos
00 :00	D1, A, IHc, IB	<i>D1 quitte la réunion-bilan la dernière et salue. En arrière plan de son départ :</i>
00 :20	IHc à A	Mme [A], ce copil ... [<i>inaudible</i>]
00 :30	IB à A	J'essaie de le convaincre (rires)
00 :32	A à IB	Il veut absolument jouer les non-convaincus et il freine des 4 fers.
00 :34	IHc	(rire léger) Vous le percevez comme ça ?
00 :38	A	Je vous sens pas encore convaincu ... heu ... complètement
00 :40	IHc	Du dispositif CAP ?
00 :43	A	Ah oui
00 :45	IHc	Oui, je crois bien que vous avez raison. Il y a encore des questions qui ... Mais on peut ...
00 :49	IB	C'est comme tout CAP, il faut le temps.
00 :52	A	Oui. Non mais c'est vrai : quand on n'est pas au démarrage, il faut rentrer dans le truc !
00 :56	IHc	Faut prendre les choses en route. Et puis ce copil c'était très intéressant. Moi j'ai pris conscience de la diversité des dispositifs CAP. De la dimension que pouvait ... que pouvait ...
01 :06	A	C'est pour ça qu'on a quand même des représentants, heu ... soit des inspecteurs soit des principaux de collège qui montrent tout l'intérêt de ce dispositif.
01 :10	IHc	Oui tout à fait
01 :12	IB	Et encore, vous en avez entendu que 3. Parce qu'alors tous ils me disent « mais on veut plus de moyens, on veut plus de moyens ». (riant) Je leur dis « me regardez pas quand vous demandez ça ! »
01 :20	IHc	Oui, ça, pour le coup ...
01 :24	IB	Je leur dis : « je coordonne un partenariat ... enfin ... je participe à la coordination ... »

01 :28	A	Mais c'est quand même la première fois que ça remonte si fort la volonté de l'étendre, le fait d'avoir plus de moyens. Avant c'était pas si ...
01 :38	IB	Oui parce que ils étaient encore dans des questions ... par exemple [secteur 3] ils venaient de se créer, ils savaient pas encore travailler ensemble, ils étaient dans des trucs et des machins ... Là, maintenant, ça roule.
01 :50	IHc	Après il y a des vraies questions qui se posent et qui sont intéressantes. Notamment celle qu'on avait un petit peu anticipé et qui concernait ... l'articulation avec les pôles ressources de circonscription.
02 :05	A	Mais là, leurs propositions, c'est parti, il n'y a pas d'ambiguïté.
02 :10	IHc	Oui. Là il est clairement évoqué. Mais je suis pas sûr que [nom IEN6] par exemple, à [secteur 6], il soit encore complètement clair sur le fonctionnement de son pôle ressources. Mais j'ai bien compris que c'étaient pas deux dispositifs qui allaient être en concurrence.
02 :20	A	Oui, au contraire. Bon donc du coup il faudrait qu'on fixe la réunion pour redémarrer l'année scolaire. <i>[échanges sur la période à cibler, les dates de vacances, les usages CAP les années précédentes, les contraintes de chacun => une date est fixée et notée par chacun]</i>
04 :00	IHc	Et là, ce copil CAP, en début d'année, heu ?
04 :06	A	Il se passe ici.
04 :08	IB	Il a pour but de faire un point sur comment se passe la rentrée. Je sais pas si cette année c'est si urgent ... s'il faudrait pas le faire en décembre parce que il y a la création de [secteur 8] ... Si, pour lancer le travail de la charte.
04 :30	A	Hm (<i>d'acquiescement</i>).
04 :32	IB	Parce qu'on avait dit qu'on essayait de faire une charte départementale à partir des chartes territoriales.
04 :35	A	Oui, ça c'était le grand souhait de Monsieur [IHa] ... de formaliser ...
04 :43	IHc	Ha, dans ce sens là
04 :45	IB	Il y a ça. Il y a l'aspect communication ... voilà ... comment on fait une plaquette ... et puis, qu'est-ce que je voulais dire, aussi ?
04 :54	IHc	Oui, heu ... l'aspect communication, heu ...

05 :00	IB	Oui et il y a aussi [prénom IHc] l'histoire de l'évaluation parce que, comme vous avez vu l'évaluation, là, il y a savoir aussi les critères quantitatifs qui vous intéressent que les équipes vous fassent remonter [A approuve au fil du propos]
05 :10	IHc	Et puis, enfin ... j'ai en mémoire la première présentation qui nous a été faite. On restait sur des ... enfin, c'était très intéressant mais on était sur des idées. Est-ce que d'une façon ou d'une autre [prénom IB], quand on parle de 5 à 6 élèves, on pourrait avoir ... comment dire ... des informations sur leur parcours ?
05 :36	IB	Oui oui
05 :37	IHc	En tout cas, nous ... on a besoin de ça. [A commente en même temps : l'illustrer]
05 :43	IB	Les vignettes. L'année dernière on l'avait fait. Oui, l'année dernière. Vous l'aviez demandé spécifiquement. Vous aviez demandé 2 vignettes : une vignette qui identifiait les freins et une vignette qui identifiait les leviers. [A commente : oui, c'était dans la présentation de l'année dernière, ça]. Et en fait, le temps de présentation des dispositifs, comment ça se passait etc. avait été tellement long, qu'on avait shunté, en fait, les vignettes.
06 :10	IHc	Et de la même façon en direction des équipes, hein, puisque c'est ... hein ...
06 :15	A	Alors après, c'est peut-être à faire dans le ... si on n'a pas le temps de les présenter en réunion, leur demander d'avoir quand même dans le document de bilan qu'on nous communique, d'avoir cet aspect-là. [IHc et IB acquiescent puis petit « blanc »]
06 :30	IB	Mais, franchement, regardez ce que vous avez fait ... ce qu'elles ont fait en 5 minutes, les dernières équipes. Dire « bon maintenant, voilà, on sait à peu près comment ça fonctionne, CAP ». On a des grands types d'actions. C'est pas la peine que chaque équipe nous dise à quoi ça sert une analyse de situation. C'est bon. On l'entend une fois, on va pas l'entendre 3 fois. Peut-être qu'on peut faire quelque chose de très rapide en disant, comme vous l'avez demandé « qu'est-ce qui caractérise votre secteur ? ».
07 :00	A	Oui et « qu'est-ce qui a changé par rapport à l'année d'avant ? »
07 :02	IB	Et puis après être plus sur, heu ... à la fois l'aspect quantitatif en disant « il y a des critères communs, il y a des critères que tous doivent renseigner » ... part des élèves notifiés dans les élèves qui ont été accompagnés par CAP, part des orientations dans les élèves qui ont été accompagnés, enfin ... c'est vous qui voyez les critères qui vous intéressent ... et, effectivement, montrer à travers 1 ou 2 situations, donc ça en ferait 6, si on est 6 ou 7 l'année prochaine, voir comment CAP agit dans chacun des cas.

07 :42	IHc	Oui, en tout cas, quelque chose qui soit critérié, vous voyez, heu ... oui, qui soit critérié ... qu'on ait ... alors je veux pas utiliser le mot « indicateurs » parce que c'est pas ce que je veux évoquer, mais ... y compris sur le plan qualitatif, hein, pas QUE quantitatif. Quand on nous dit que des équipes se sentent étayées, maintenant, que les choses ont évolué ...
08 :04	IB	Qu'est-ce qui permet de le dire ?
08 :06	IHc	Oui. Avec des éléments concrets vous voyez. [A acquiesce] Mais sans attendre des trucs hyper ambitieux. Mais qui ont le mérite d'exister et qui devraient être cités. Voilà. [blanc]
08 :21	IB	Oui qu'est-ce qui permet de dire « ça va mieux » à la fois sur la situation d'un élève et à la fois pour les équipes ...au collège ...
08 :24	IHc	... et pour l'école, ou collège ... voilà.
08 :32	IB	Et ça, effectivement, c'est intéressant qu'on le fasse dès le mois d'octobre [A acquiesce : pour qu'ils aient le temps ...]
08 :40	IB	Oui, parce que les équipes, vraiment, elles réfléchissent ... Madame [DA3], là, cette année, elle l'a super bien joué avec son équipe. Elle a effectivement organisé une réunion avec son équipe où je leur ai présenté l'évaluation telle qu'on l'avait pensée l'année dernière. Et le travail a été fait autrement cette année que l'année dernière, hein. Avec les particularités de son équipe ... qui a un fonctionnement un petit peu ... [A acquiesce] Mais malgré ces freins-là, elles ont vraiment anticipé sur les évaluations, ça leur permet vraiment de s'engager ...
09 :13	IHc	Bien. OK.
09 :15	IB	Et puis de mieux répondre à notre demande, aussi.
09 :17	A	Oui, tout à fait. Bon, alors ça, c'est bon. Et alors maintenant il faudrait qu'on cale une date pour NINA [autre dispositif partagé ARS /DSDEN ; accord sur la date et d'autres modalités pratiques autour de cet autre dispositif ; IHc et A doivent discuter d'un autre point, IB quitte la salle]